

De la mer à la solution : travailler ensemble à la gestion des engins de pêche fantômes dans le Canada atlantique

Résumé de l'atelier
26 - 27 mars 2026
Shediac, Nouveau-Brunswick



Wele'k Pemjajika'q Sikniqt
Côtes en santé N.-B. ▲ Healthy Coasts NB



This project was undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :


 Environment and Climate Change Canada Environnement et Changement climatique Canada

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DE L'ATELIER EXÉCUTIF.....	3
CAUSES PROFONDES DES ENGINs FANTÔMES	4
• Perte intentionnelle d'engins de pêche.....	4
• Perte accidentelle d'engins de pêche.....	5
• Politiques, règlements et application	6
COLLECTE ET ÉLIMINATION DES ENGINs DE PÊCHE	7
• Obstacles à la collection d'engins fantôme.....	7
• Obstacles à l'élimination responsable des engins de pêche.....	8
LE PROGRAMME ENGINs FANTÔMES DU CANADA	9
DOMAINES PRIORITAIRES.....	9
• Communication.....	9
• Augmentation des capacités de recyclage locales	10
• Financement et partenariats durable.....	10
MERCI DE LA PART DE L'ÉQUIPE DE PLANIFICATION!	11
COLLAGE DE PHOTOS	12
RESSOURCES ADDITIONNELLES.....	13

RÉSUMÉ DE L'ATELIER EXÉCUTIF

En mars 2026, une quarantaine de personnes passionnées – dont des pêcheurs et des organisations de pêche, des représentants autochtones, des groupes environnementaux et des représentants gouvernementaux – se sont réunies à Shediac, au Nouveau-Brunswick, pour un atelier de deux jours afin de s'attaquer collectivement aux problèmes liés aux engins de pêche abandonnés, perdus ou autrement jetés, aussi connus sous le nom d'« engins fantômes » au Canada atlantique.

S'appuyant sur un atelier de 2024 dirigé par Nature NB et le Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick, cette session a élargi la participation et s'est concentrée sur l'identification des causes profondes, la résolution des obstacles à l'élimination responsable des engins de pêche et l'avancement d'actions prioritaires pour la gestion régionale des engins fantômes.

L'atelier a débuté par les remarques de Constance (Connie) Sewell, l'aînée Mi'gmaq d'Oinpegitjoig (Première Nation de Pabineau), qui a ancré le rassemblement dans des intentions partagées de respect, de responsabilité et de soin des eaux, reflétant la longue tradition de gestion des peuples autochtones.

Les participants ont ensuite entendu Caitlin Frenkel, de L'initiative mondiale sur les engins fantômes, qui a présenté les principaux facteurs à l'origine des engins fantômes et les approches internationales pour y remédier. Le groupe s'est ensuite réuni en petits groupes de discussion afin d'identifier les défis et les solutions régionaux, en s'inspirant des réussites et des approches mises en œuvre dans d'autres régions.

Une présentation de Darlene Norman-Brown, de l'Association des pêcheurs de Fundy Nord, a mis en lumière les risques et les dangers liés à la récupération en mer, les efforts bénévoles considérables déployés par les pêcheurs, ainsi que les défis persistants en matière d'élimination, notamment les infrastructures de recyclage limitées et la dépendance à l'entreposage temporaire. Cette présentation a alimenté une discussion de groupe ultérieure portant sur les obstacles et les possibilités liés à la collecte et à l'élimination des engins de pêche fantômes.

Pour ouvrir la deuxième journée de l'atelier, Lindsay Hunt, de Pêches et Océans Canada (MPO), a présenté la gestion des engins de pêche fantômes au Canada par le biais du programme de lutte contre les engins de pêche fantômes du MPO, évoquant les succès du Fonds pour les engins de pêche fantômes et indiquant les orientations futures du plan d'action du MPO sur les engins de pêche fantômes.

Des démonstrations ont ensuite été données par Lewnanny Richardson de Nature NB sur la façon de démonter un casier à homards sur la plage pour en faciliter le transport, ainsi que par la Fédération canadienne de la faune qui a présenté ses systèmes d'équipement sur demande par le biais de son programme de prêt d'équipement innovPêche.

L'atelier s'est conclu par un accent mis sur les prochaines étapes, notamment le renforcement des sources de financement et des partenariats, l'augmentation des capacités régionales de recyclage, la sensibilisation aux systèmes de signalement et l'amélioration de la compréhension du public concernant les efforts de récupération des engins de pêche fantômes.

Cet atelier a souligné à la fois l'urgence et l'opportunité de renforcer la gestion des engins de pêche fantômes dans les provinces de l'Atlantique. Une collaboration continue, des investissements soutenus et des actions coordonnées seront essentiels pour faire progresser des solutions concrètes et durables à long terme.

Perte accidentelle d'engins de pêche

Les pertes accidentelles de matériel de pêche sont le plus souvent dues à divers facteurs environnementaux et opérationnels. Parmi les principales causes de pertes accidentelles identifiées lors de l'atelier, on note les tempêtes et les courants marins, les interactions avec le trafic maritime (par exemple, l'enchevêtrement dans les hélices ou la coupe des lignes), les pannes d'équipement et l'accumulation de matériel ancien qui accroît le risque d'accrochage.

Les tempêtes ont été présentées comme une préoccupation grandissante, surtout dans le contexte des changements climatiques. Les participants ont souligné la nécessité de mesures d'atténuation concrètes, comme la promotion de l'utilisation de chaluts plutôt que de casiers individuels lorsque cela est possible, car ils sont moins susceptibles d'être déplacés. Parmi les autres recommandations figuraient l'élaboration, par les autorités portuaires, de protocoles de récupération préventive des engins de pêche avant les tempêtes, exigeant le retrait de ces engins avant les événements majeurs, ainsi que la mise en place de programmes incitatifs pour favoriser l'adoption de technologies de suivi des engins afin de faciliter leur récupération après les tempêtes.

Le trafic maritime a également été identifié comme un facteur important de perte d'engins de pêche, notamment dans les zones où se chevauchent des zones de pêche multispécifiques, des zones d'aquaculture et des voies de navigation commerciale. L'intensification de l'activité des navires accroît la probabilité que les engins soient coupés ou déplacés, tout en contribuant à l'accumulation d'engins anciens et aux risques d'accrochage associés. Pour remédier à cette situation, les participants ont recommandé d'améliorer la communication entre les navires opérant dans les zones à fort trafic ou à haut risque, d'utiliser des sonars pour identifier et éviter les zones à risque d'accrochage, et d'envisager un renforcement des mesures de contrôle ou des politiques de gestion du trafic maritime dans les principales zones de pêche.

Des solutions novatrices en matière d'équipement ont également été abordées, notamment les systèmes de pêche sans cordage (à la demande), qui réduisent considérablement les risques d'enchevêtrement et de déplacement des engins. Ces systèmes ont été mis à l'essai partout au Canada atlantique et sont accessibles aux pêcheurs grâce à des programmes de prêt offerts par des organismes comme la Fédération canadienne de la faune. Les participants ont souligné que l'amélioration de la sensibilisation, de l'accessibilité et de l'abordabilité de ces technologies sera essentielle pour favoriser leur adoption à plus grande échelle.



Programme de prêt d'équipement innovPêche de la Fédération canadienne de la faune : kiosque de démonstration d'équipement sur demande

Politiques, règlements et application

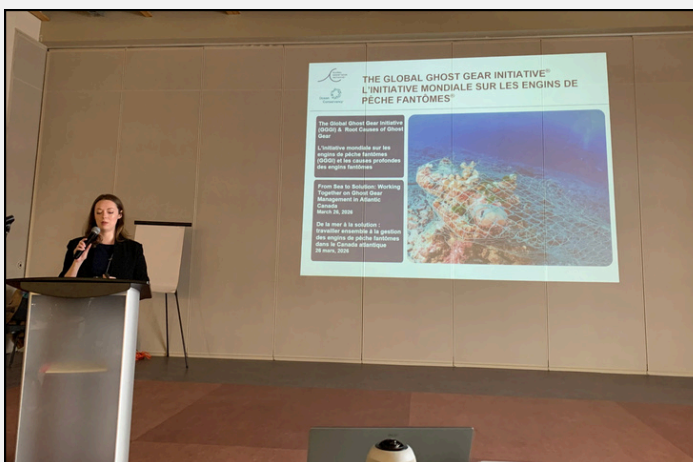
Bien que de nombreuses causes profondes de perte d'engins soient liées aux facteurs intentionnels et accidentels décrits ci-dessus, les participants ont souligné que les lacunes réglementaires et d'application constituent un obstacle majeur à la fois à la prévention et à la récupération des engins fantômes. Un large consensus s'est dégagé sur le fait que les solutions préventives les plus efficaces doivent être mises en œuvre au niveau politique et gouvernemental.

Les principaux défis liés aux politiques, aux réglementations et à leur application comprennent un suivi et une application incohérents des infractions liées au rejet illégal d'engins, des obstacles à l'obtention de permis pour la récupération d'engins en mer et sur les rivages, ainsi que l'absence d'un système de déclaration des engins perdus clair, accessible et appliqué de manière uniforme. Ensemble, ces lacunes contribuent à la persistance des engins fantômes et augmentent les risques pour la navigation.

Bien que moins répandues dans les provinces de l'Atlantique, les pratiques illégales et l'élimination inadéquate des engins de pêche continuent d'aggraver le problème. Parmi les exemples cités par les participants, on note l'abandon d'infrastructures aquacoles, la mise en place d'engins dans des zones inappropriées à fort trafic, des sanctions insuffisantes en cas de pertes répétées ou de non-respect des exigences de déclaration, ainsi qu'une application limitée en mer pour dissuader les dommages intentionnels — ce qui souligne la nécessité d'un contrôle plus strict et plus cohérent de la part des agents des pêches et des responsables de la conformité.

Les contraintes réglementaires limitent aussi la capacité des pêcheurs à participer à la récupération des engins. Les règles de permis restreignent le transport des engins d'autrui sans autorisation et limitent la récupération à la saison de pêche active, période durant laquelle le temps et les capacités sont limités. Les délais de récupération permettent aux engins de dériver ou de se dégrader, réduisant ainsi les chances de récupération réussie par la suite. Pour répondre à ces enjeux, les participants ont appelé à un processus d'autorisation simplifié et plus flexible, incluant des fenêtres de récupération après la saison afin d'améliorer l'efficacité et de réduire le trafic maritime. Des exceptions aux exigences de permis pour la récupération en mer ou une meilleure communication avec les agents des pêches et de conformité pourraient également améliorer le succès des opérations de récupération des engins fantômes.

Finalement, les participants ont relevé certaines lacunes du système actuel de déclaration des engins de pêche perdus (SDEP). Bien que les pêcheurs soient tenus de déclarer leurs propres engins perdus, le système est perçu comme peu accessible, sous-utilisé et faiblement appliqué. Ses limites incluent l'impossibilité de déclarer les engins perdus par d'autres pêcheurs, le manque d'intégration entre le SDEP et le portail du fournisseur de services d'étiquettes d'engins du MPO pour l'enregistrement des étiquettes de remplacement, ainsi que l'absence d'obligation pour les pêcheurs de réconcilier leurs inventaires d'engins à la fin de la saison.

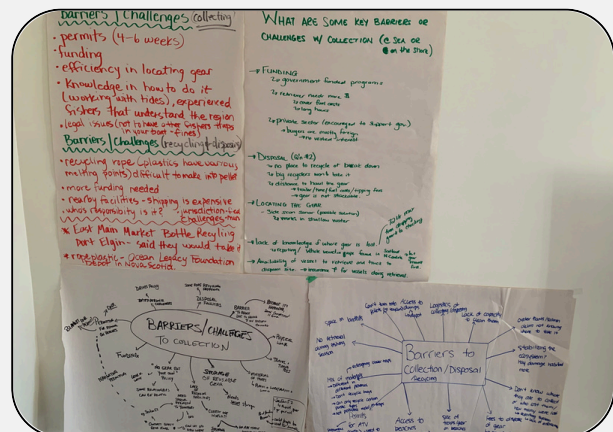


CAITLIN FRENKEL
INITIATIVE MONDIALE SUR LES ENGINES FANTÔMES

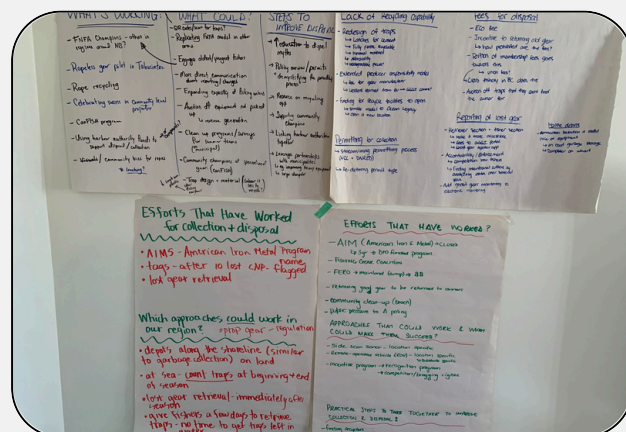
L'amélioration du système de déclaration pourrait faciliter le suivi de la conformité, identifier les zones à risque de perte d'engins et optimiser les efforts de récupération. Les participants ont recommandé d'améliorer l'ergonomie du Système de déclaration des engins de pêche (SDEP), de permettre la déclaration plus large des engins perdus par d'autres pêcheurs au sein du même système, sans devoir remplir un formulaire PDF distinct ou utiliser une application externe, de renforcer l'application des règles et les restrictions liées aux étiquettes de remplacement, ainsi que d'analyser et de publier plus rigoureusement les données du SDEP. Il a également été proposé de rendre obligatoire la déclaration des casiers et autres engins aux ports et quais au début et à la fin de chaque saison afin d'améliorer la responsabilisation.

COLLECTE ET ÉLIMINATION DES ENGIN DE PÊCHE

S'appuyant sur les résultats d'un atelier de 2024, les obstacles liés à la collecte et à l'élimination des engins fantômes demeurent une contrainte importante pour parvenir à une gestion efficace et complète du cycle de vie des engins dans le Canada atlantique. Les sections suivantes présentent les principaux défis identifiés par les participants, ainsi que des actions concrètes pour y répondre.



Carte mentale des principaux obstacles



Carte mentale des solutions pratiques

Obstacles à la collection d'engins fantôme

Bien que Pêches et Océans Canada (MPO) n'exige que la déclaration des engins perdus, de nombreux pêcheurs et organisations appuient activement les efforts de récupération en obtenant des permis pour ramasser les engins fantômes et les engins anciens. Le MPO finance également ces efforts par l'entremise du Fonds pour les engins fantômes; cependant, les participants ont souligné que le financement ne couvre souvent pas entièrement le temps des pêcheurs ni les coûts de réparation des navires, ce qui limite leur participation à long terme. Les primes d'assurance augmentent généralement pour les navires effectuant des opérations de récupération, et ces navires nécessitent un équipement spécialisé, ce qui limite encore davantage la participation.

Le groupe a identifié plusieurs obstacles majeurs à la collecte et à la récupération des engins fantômes, notamment la difficulté et les risques liés à la sécurité lors des opérations de récupération, l'insuffisance et l'inconstance du financement pour soutenir ces travaux, les défis liés à l'équipement et à l'expertise nécessaires pour localiser, récupérer et transporter les engins, ainsi que l'absence d'un processus d'autorisation simplifié pour la collecte en mer et sur les rivages.

La localisation des engins a été soulignée comme un défi principal. Les coûts élevés associés aux technologies de récupération basées sur le sonar et le GPS découragent leur adoption, de nombreux pêcheurs priorisant d'autres dépenses opérationnelles. Pour y remédier, les participants ont suggéré d'accroître la sensibilisation et l'utilisation de ces technologies par le biais de formations ciblées, de démonstrations et de programmes d'incitatifs, d'essais ou de prêt d'équipement.

Le financement a été identifié comme un besoin essentiel pour soutenir durablement les efforts de récupération. Peu après l'atelier, le 31 mars, le Canada a annoncé le renouvellement du Fonds pour les engins fantômes, allouant 15 millions de dollars sur trois ans (2026-2029). Bien que cette mesure représente un progrès important, les participants ont insisté sur la nécessité d'un financement stable et à long terme afin d'assurer la pérennité et l'impact de ces initiatives.

Obstacles à l'élimination responsable des engins de pêche

D'importants obstacles persistent pour parvenir à un modèle d'économie circulaire en fin de vie des engins de pêche. Une fois collectés, les engins font face à un accès limité à des installations appropriées de recyclage et d'élimination, à des coûts élevés de transport et de traitement, ainsi qu'à des défis liés au démontage et au recyclage des matériaux mixtes. Les casiers à homard, les filets et les bouées contiennent souvent plusieurs types de matériaux, ce qui complique leur traitement, tandis que les infrastructures locales existantes n'ont pas la capacité de recycler entièrement certains plastiques présents dans les cordages et les bouées.

Les participants à l'atelier ont identifié plusieurs actions concrètes pour répondre à ces défis. Afin de réduire les problèmes liés aux matériaux mixtes, un large soutien a été exprimé en faveur d'investissements dans la recherche et la conception d'engins de pêche — en particulier les casiers à homard et les cordages — utilisant des matériaux biodégradables ou à matériau unique afin d'en améliorer la recyclabilité. Les participants ont recommandé que ces initiatives soient soutenues par des programmes tels que le Fonds pour les engins fantômes ainsi que d'autres sources de financement ciblées, comme le CRSNG.

Des approches basées sur des incitatifs ont également été discutées. Une solution proposée consistait en la mise en place d'un dépôt environnemental ou d'une redevance appliquée lors de l'achat des engins, remboursable lors de leur retour ou de leur élimination appropriée. Ce modèle pourrait encourager une gestion responsable de la fin de vie des engins en réduisant les obstacles financiers pour les pêcheurs.

D'autres mécanismes de financement ont été explorés, notamment l'affectation d'une partie des cotisations des syndicats de pêcheurs ou des frais des autorités portuaires pour soutenir les systèmes de collecte et d'élimination. Des modèles similaires ont déjà été mis en œuvre avec succès dans des pêcheries de crabes de la côte ouest et pourraient constituer une approche viable dans le Canada atlantique avec une coordination et un appui adéquats des parties prenantes.

Les participants ont également souligné le rôle des infrastructures et des partenariats. Bien que certains quais et ports servent déjà de points de collecte informels pour les engins en fin de vie, une meilleure coordination avec les municipalités et les recycleurs est nécessaire afin d'assurer un traitement adéquat de ces matériaux. Le renforcement de ces partenariats sera essentiel pour gérer les stocks existants et améliorer l'efficacité globale du système.

Enfin, les participants ont souligné que les investissements antérieurs du Fonds pour les engins fantômes du MPO avaient contribué à renforcer la capacité des recycleurs locaux à traiter les engins de pêche. Toutefois, depuis la fin du programme, plusieurs recycleurs ne sont plus en mesure d'accepter ces engins en raison des coûts élevés et du faible rendement économique associés au traitement de matériaux mixtes et de faible valeur. Par conséquent, un investissement accru et soutenu dans les infrastructures de recyclage a été jugé essentiel pour soutenir des solutions durables et évolutives à grande échelle.



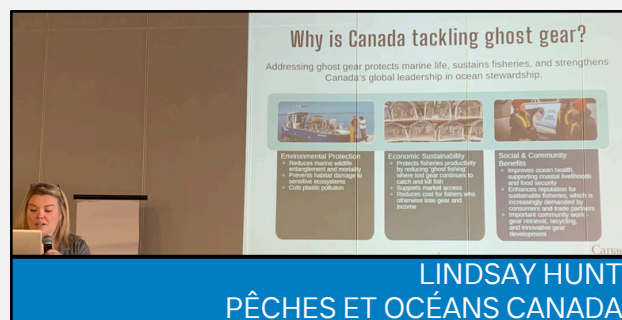
DARLENE NORMAN-BROWN
ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE FUNDY NORD

LE PROGRAMME ENGINES FANTÔMES DU CANADA

Le groupe a entendu Lindsay Hunt, agente de gestion des pêches au MPO, qui a présenté le programme sur les engins fantômes du ministère. Depuis le lancement du programme en 2019, Lindsay a mis en avant plusieurs réalisations majeures, notamment l'obligation de signaler les engins perdus en 2020 et la mise en place d'un système de déclaration des engins de pêche (FGRS) ; la mise en œuvre du Fonds pour les engins de pêche fantômes ; le leadership international ; le renforcement des réglementations et des cadres politiques ; l'élaboration de bonnes pratiques de gestion à l'intention des pêcheurs ; ainsi que l'amélioration du respect des règles et de l'engagement continu des parties prenantes.

Lindsay a également mis en avant les principales réalisations du Fonds pour les engins de pêche fantômes depuis son lancement en 2020, notamment la distribution de plus de 58 millions de dollars à 144 projets axés sur la récupération et l'élimination des engins, ainsi que sur l'amélioration des technologies et de la gestion des engins fantômes au Canada et à l'échelle internationale. Le Plan d'action canadien sur les engins de pêche fantômes en est actuellement à sa deuxième phase, qui consiste principalement à recueillir des commentaires et des suggestions afin d'élaborer une stratégie axée sur la prévention pour traiter la question complexe des engins fantômes. Les participants ont apprécié d'apprendre que des consultations ont été menées, et continuent de l'être, auprès des praticiens concernés, reconnaissant que des solutions efficaces nécessiteront un engagement large et collaboratif de la part de toutes les parties prenantes.

Les participants ont été encouragés de constater l'alignement entre le plan d'action du MPO et plusieurs des résultats de cet atelier, et ont exprimé un vif intérêt pour une collaboration continue avec le MPO. Ils ont souligné l'importance de maintenir un point de contact gouvernemental régional afin de soutenir la coordination et d'assurer la continuité des partenariats à l'avenir.



DOMAINES PRIORITAIRES

Au cours de l'atelier de deux jours, de nombreux obstacles à la gestion des engins fantômes dans le Canada atlantique ont été identifiés; toutefois, trois thèmes clés sont ressortis comme domaines d'action prioritaires. Ces domaines guideront la poursuite de l'engagement et serviront de base aux efforts visant à faire progresser des changements positifs aux politiques et aux pratiques opérationnelles.

Communication

L'amélioration de la communication entre l'ensemble des acteurs du secteur est essentielle pour favoriser la collaboration et susciter des changements significatifs dans la gestion des engins fantômes à l'échelle du Canada. À la lumière des discussions tenues lors de cet atelier, les domaines suivants ont été identifiés comme ceux où le besoin d'amélioration de la communication est le plus important.

- Une meilleure sensibilisation et une plus grande accessibilité du Système de déclaration des engins de pêche du MPO, ainsi qu'un meilleur lien entre les déclarations de pertes d'engins et les agents de conformité et des pêches.
- Un partage accru d'informations sur les procédures de déclaration des engins perdus, les lieux de recyclage et les exigences applicables aux pêcheurs. Ces informations pourraient être fournies chaque année lors de l'approbation des permis de pêche — ou par le biais d'un module de formation en ligne obligatoire avant le renouvellement des permis.

- Un partage d'information plus large sur les nouveaux designs d'engins innovants, les initiatives de collecte et de recyclage, ainsi que les réussites, auprès de la communauté de pêche et du grand public, afin de mieux comprendre et encourager l'adoption de nouvelles approches.
- Mettre en valeur les réussites des pêcheurs. La perception du public à l'égard des pêcheurs et des engins fantômes demeure largement négative; il est donc essentiel de souligner les actions positives qu'ils entreprennent pour gérer leurs engins de manière responsable et contribuer activement aux solutions.
- Renforcer l'éducation aux approches de gestion des pêches fondées sur la « double perspective » (Two-Eyed Seeing), en particulier auprès du grand public et des jeunes.
- Accroître l'éducation et la coopération entre les pêches commerciales et autochtones afin de promouvoir des efforts conjoints pour s'attaquer aux défis liés aux engins fantômes dans le Canada atlantique.

Augmentation des capacités de recyclage locales

Une contrainte majeure à l'élimination durable des engins fantômes dans le Canada atlantique est l'insuffisance de la capacité locale de recyclage. Bien que des initiatives telles que AIM Recycling au Nouveau-Brunswick, Ocean Legacy en Nouvelle-Écosse et la Fishing Gear Coalition of Atlantic Canada aient démontré des résultats positifs, d'importantes lacunes subsistent dans les infrastructures nécessaires pour boucler entièrement la boucle de gestion des engins de pêche en fin de vie.

Des améliorations des installations existantes sont nécessaires afin de permettre la réutilisation complète des plastiques issus des cordages et des filets, ainsi qu'un meilleur accès aux sites de recyclage et d'entreposage. Les participants à l'atelier ont souligné l'importance de partenariats et de financements durables — potentiellement en collaboration avec les municipalités, les autorités portuaires et les gestionnaires de quais, ainsi qu'avec des sources de financement diversifiées — afin de soutenir la viabilité à long terme des programmes.

Les prochaines étapes prioritaires comprennent la mise en place d'un portail en ligne mis à jour pour cartographier les lieux de recyclage et d'entreposage afin d'en améliorer la visibilité, le renforcement des partenariats avec les quais et les municipalités pour améliorer les infrastructures (comme les bacs de collecte d'engins), ainsi que la mise à l'essai de programmes d'incitatifs visant à soutenir l'engagement continu des entreprises de recyclage.

Financement et partenariats durable

Un financement stable et fiable constitue un élément fondamental pour faire progresser les solutions liées à la gestion des engins fantômes dans le Canada atlantique. Toutefois, le financement à lui seul ne suffit pas — des partenariats coordonnés et intersectoriels sont essentiels pour transformer les ressources en actions collectives concrètes et significatives.

Bien que le leadership fédéral et le soutien de Pêches et Océans Canada soient essentiels pour orienter ces efforts, l'engagement de tous les ordres de gouvernement — municipal, provincial et fédéral — est nécessaire pour assurer une gestion efficace, une responsabilité partagée et un succès à long terme.

Les participants ont souligné l'importance d'élargir la collaboration au-delà des gouvernements afin d'inclure davantage de pêcheurs, de communautés autochtones, de développeurs d'engins de pêche et de technologies, d'exploitants aquacoles, de recycleurs, de jeunes, de transformateurs de produits de la mer ainsi que d'organismes de financement. Le renforcement de ces partenariats sera essentiel pour stimuler l'innovation, déployer les solutions à plus grande échelle et assurer la continuité des progrès.

Comme l'a rappelé l'aînée Connie lors de l'ouverture de l'atelier, la lutte contre les engins fantômes est une responsabilité partagée — qui repose sur un financement soutenu et des partenariats solides et coordonnés.

MERCI DE LA PART DE L'ÉQUIPE DE PLANIFICATION!

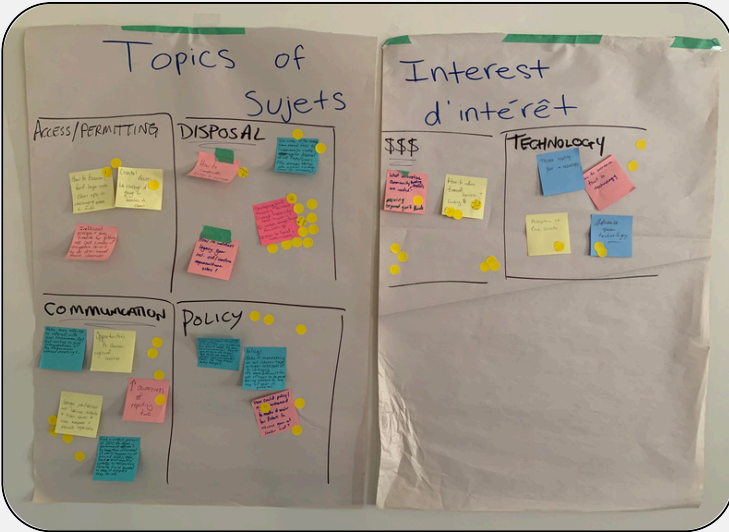
Nous souhaitons adresser un sincère remerciement à toutes les personnes qui ont pu participer à l'atelier. Votre présence, votre expertise et votre enthousiasme ont contribué à faire de cette rencontre une session hautement productive, fondée sur la recherche de solutions collaboratives à un enjeu complexe.

En regardant vers l'avenir, nous espérons poursuivre sur cette lancée et faire progresser ensemble les priorités identifiées, dans un esprit de collaboration, afin de soutenir à la fois les moyens de subsistance des pêcheurs du Canada atlantique et la santé de nos écosystèmes côtiers et marins.

— Adam Cheeseman, Zaheera Denath, Jill Young, Emilie Diesbourg



COLLAGE DE PHOTOS



RESSOURCES ADDITIONNELLES

Initiative mondiale sur les engins fantôme (GGGI):

[Projets – L’Initiative mondiale sur les engins fantômes \(GGGI\)](#)

[Actualités – L’Initiative mondiale sur les engins fantômes \(GGGI\)](#)

[Ressources – L’Initiative mondiale sur les engins fantômes \(GGGI\)](#)

[Portail de données – L’Initiative mondiale sur les engins fantômes \(GGGI\)](#)

[Application Ghost Gear Reporter](#)

Pêches et Océans Canada (MPO):

Séances de mobilisation virtuelles sur le Plan d’action du Canada sur les engins fantômes (voir la page ci-dessous)

[Projets financés par le Fonds pour les engins fantômes](#)

[Annonce du Fonds pour les engins fantômes du Canada – 31 mars 2026](#)

[Système de déclaration des engins de pêche perdus](#)

Coordonnées: DFO.GGProgram-ProgrammeEF.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Fédération canadienne de la faune (FCF):

[Renseignements sur le programme de prêt d’équipement sur demande de innovPêche](#)

Institut canadien des baleines:

[Application WhaleALERT](#)



Plan d'action du Canada sur les engins de pêche fantômes

Le Programme sur les engins fantômes de Pêches et Océans Canada élabore le Plan d'action du Canada sur les engins fantômes. Nous souhaitons poursuivre notre collaboration avec vous sur des enjeux importants et des mesures prioritaires. Celles-ci comprennent la réduction des risques, la récupération des engins fantômes, la déclaration des engins perdus, l'entreposage et l'élimination des engins, ainsi que l'amélioration de la traçabilité.

Entre décembre 2025 et mars 2026, nous avons tenu des ateliers en personne, mais nous savons que tout le monde n'a pas pu y participer. Afin de permettre à chacun de partager son point de vue, nous proposons maintenant des séances de mobilisation virtuelles.

Plusieurs ateliers virtuels ont été planifiés et sont indiqués ci-dessous.

- Certaines séances sont conçues pour des groupes ou des thèmes spécifiques, comme le recyclage et l'élimination ou les organisations non gouvernementales environnementales (ONGE). Ces séances permettent des discussions plus ciblées.
- D'autres séances, appelées Atelier sur l'engagement national 1 à 9, sont ouvertes à tous.

Veuillez choisir la date et l'heure qui vous conviennent et vous inscrire GRATUITEMENT sur Eventbrite.

Date	Time / Heure (PST/HNP)	Time / Heure (EST/HNE)	Time / Heure (AST/HNA)	Time / Heure (NST/HNT)	Meeting focus / Thème de la réunion:	Eventbrite Link / Lien Eventbrite
April 21, 2026	10:00 - 13:30	13:00-16:30	14:00-17:30	14:30-18:00	National Engagement Workshop 1 (English)	National Engagement Workshop 1 (English)
22 avril 2026	10:00 - 13:30	13:00-16:30	14:00-17:30	14:30-18:00	Atelier sur l'engagement national 2 (Français)	Atelier sur l'engagement national 2 (French)
April 23, 2026	8:30 - 12:00	11:30-15:00	12:30-16:00	13:00-16:30	National Engagement Workshop 3 (English)	National Engagement Workshop 3 (English)
April 27, 2026	9:00 - 12:30	12:00-15:30	13:00-16:30	13:30-17:00	Indigenous (English)	Ghost Gear Engagement - Indigenous (English)
April 28, 2026	13:00 - 16:30	16:00-19:30	17:00-20:30	17:30-21:00	National Engagement Workshop 4 (English)	National Engagement Workshop 4 (English)
April 29, 2026	9:00 - 12:30	12:00-15:30	13:00-16:30	13:30-17:00	National Engagement Workshop 5 (English)	National Engagement Workshop 5 (English)
May 5, 2026	10:00 - 13:30	13:00-16:30	14:00-17:30	14:30-18:00	ENGOS (English)	Ghost Gear Engagement - ENGO's (English)
May 7, 2026	10:00 - 13:30	13:00-16:30	14:00-17:30	14:30-18:00	Disposal/Recycling Industry (English)	Ghost Gear Engagement - Disposal/Recycling Industry (English)
May 11, 2026	13:00 - 16:30	16:00-19:30	17:00-20:30	17:30-21:00	Indigenous (English)	Ghost Gear Engagement - Indigenous (English)
May 12, 2026	10:00 - 13:30	13:00-16:30	14:00-17:30	14:30-18:00	Governments (Territorial, Federal, Provincial, Municipal) (English)	Ghost Gear Engagement - Governments (Territorial, Federal, Provincial, Municipal) (English)
May 14, 2026	13:00 - 16:30	16:00-19:30	17:00-20:30	17:30-21:00	National Engagement Workshop 6 (English)	National Engagement Workshop 6 (English)
May 19, 2026	9:00 - 12:30	12:00-15:30	13:00-16:30	13:30-17:00	National Engagement Workshop 7 (English)	National Engagement Workshop 7 (English)
May 20, 2026	10:00 - 13:30	13:00-16:30	14:00-17:30	14:30-18:00	National Aquaculture workshop (English)	National Aquaculture Workshop (English)
May 21, 2026	9:00 - 12:30	12:00-15:30	13:00-16:30	13:30-17:00	Indigenous (English)	Ghost Gear Engagement - Indigenous (English)
May 25, 2026	10:00 - 13:30	13:00-16:30	14:00-17:30	14:30-18:00	National Engagement Workshop 8 (English)	National Engagement Workshop 8 (English)
26 mai 2026	10:00 - 13:30	13:00-16:30	14:00-17:30	14:30-18:00	Atelier sur l'engagement national 9 (Français)	Atelier sur l'engagement national 9 (French)

Si vous avez des questions ou des commentaires, ou si vous ne parvenez pas à vous inscrire en ligne, veuillez communiquer avec :

Le Programme pour les engins fantômes

Courriel : DFO.GGProgram-ProgrammeEF.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Pour plus d'informations sur le Programme des engins fantômes, veuillez consulter notre site Web: <https://www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/management-gestion/ghostgear-equipementfantome/index-fra.html>

